

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18330**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Arts Lettres Langues Mention Langues et Cultures Étrangères Spécialité Didactique des Langues et TICE Finalité professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lumière - Lyon 2 (Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)	Président de l'Université Lumière Lyon 2 Recteur, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master 2 « **Didactique des Langues et TICE** » forme les étudiants aux activités suivantes :

- Enseignement des langues étrangères auprès de différents publics
- Conception et gestion de formation en langue étrangère
- Conception et élaboration de matériel didactique pour l'enseignement des langues étrangères à l'aide des technologies de l'information et de la communication (TICE)

Compétences ou capacités évaluées

- Maîtriser la langue d'enseignement
- Maîtriser des techniques d'enseignement et d'apprentissage des langues étrangères
- Concevoir et mettre en œuvre une formation en langue étrangère en s'adaptant à différents publics
- Sélectionner et mobiliser l'ensemble des outils informatiques nécessaires pour l'élaboration de matériel didactique

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse

- Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique

- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale

- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

SECTEURS D ACTIVITES

- Etablissement d'enseignement primaire, secondaire et supérieur (public ou privé)
- Centres de langues
- Structures chargées de la prise en charge des étrangers
- Organismes de formation

TYPES D EMPLOIS ACCESSIBLES

- Enseignant de langue étrangère dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, et dans différents organismes (français et étranger)
- Responsable pédagogique de centre de langues, centre de ressources, centre de formation à distance de langues étrangères
- Formateur dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères
- Concepteur de matériel didactique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2102 : Coordination pédagogique

K2108 : Enseignement supérieur

K2111 : Formation professionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

SEMESTRE 3 (30 crédits)

UE 3A : Enseignements fondamentaux

- Théories d'apprentissage et pratiques d'enseignement
- Mise en situation, stages et évaluation

UE 3B : Enseignement spécialisé TICE

- Apprentissage des langues et technologies

UE 3C : Enseignements complémentaires

- Méthodologie d'enseignement des langues étrangères
- Français sur objectif spécifique
- Méthode d'enseignement des structures linguistiques
- Acquisition des langues en milieu bilingue

- Apprentissage des langues et inter culturalité
 - Sémiotique et didactique de l'image
- REALISATION D'UN STAGE D'OBSERVATION ET DE SENSIBILISATION (pratiques accompagnées)

SEMESTRE 4 (30 crédits)

UE 4 Mémoire professionnel

- Méthodologie de la recherche en didactique des langues (12h)
- Préparation à l'écriture du mémoire (6h)
- Bureautique avancée (6h)

REALISATION D'UN STAGE DE LONGUE DUREE. Les étudiants effectuent ce stage dans des structures spécifiques à l'université) :

- structures d'enseignement en France (établissements d'enseignement de niveau secondaire ou supérieur)
- centres de ressources, maisons des langues, établissements privés (Télélange ou EducActive)
- structures associatives de mise à niveau linguistique pour migrants ou à l'étranger
- établissements d'origine pour certains étudiants étrangers exerçant déjà comme enseignants
- dans le cadre du programme officiel du Ministère des Affaires Etrangères dans des universités partenaires

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	VAPP ou VES
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Aucun lien avec d'autres certifications	Aucun accord européen ou international

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- arrêté du 25 avril relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002
- arrêté du 18 septembre 2012 relatif aux habilitations de l'Université Lyon 2

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L.613-3 et de l'article L.613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.univ-lyon2.fr

Lieu(x) de certification :

Université Lumière Lyon 2
86 Rue Pasteur
69365 Lyon Cedex 07

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Lumière Lyon 2 - Campus Porte des Alpes
5 avenue Pierre Mendès-France

69676 Bron Cedex

Historique de la certification :

Date de création: 2011-2013 (Arrêté du 18 septembre 2012 relatif aux habilitations de l'Université Lyon2)